

COMMUNE DE SAINT MARTIN D'HEUILLE
SEANCE du 28 novembre 2015

Convocation : 20 novembre 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PASQUET Rémy, MAGNIEN Christophe, GAUDET Karen, BERLIN Jacqueline, LECROT Evelyne, MORLET Séverine, BERTHON Emmanuel, DRAGNE Raymonde, ROBLIN Bernadette, PIERRE Martine, VINCENT Elodie

Etaient absents : GOUNOT Thierry), COURTOIS Gilbert (pouvoir à Mr PASQUET), BONDOUX Pascal, GUYOT Gérard,

Jacqueline BERLIN a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à neuf heures quarante.

Le vingt-huit novembre deux mil quinze, à neuf heures quarante, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur Rémy PASQUET, Maire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2015
- 2/ Approbation plan de financement programme Ad'ap
- 3/ Décision modificative budget principal (étude terrain Crutain)
- 4/ Orange : convention dissimulation des réseaux à la Grippe
- 5/ Questions diverses

□□1 - Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Aucune observation n'étant soulevée, le compte rendu de la séance du 24 juin 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents

□□2 - Approbation plan de financement programme Ad'ap

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de la mise en accessibilité aux normes handicap des établissements recevant du public.

Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

	MONTANT HT	%
Dépenses :		

Mise en accessibilité aux normes handicap des ERP communaux	26 960.00 €	100.00
TOTAL DEPENSES	26 960.00 €	100.00
Ressources :		
DETR	16 176.00 €	60.00
Réserve Parlementaire	4 000.00 €	14.84
Autofinancement :	6 784.00	25.16
Total ressources	26 960.00	100

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Délibération n° 2015-41

□□3 - Décision modificative budget principal (étude terrain Crutain)

M. le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité d'ouvrir des crédits sur l'opération : aménagement du bourg. A ce titre, il convient d'ouvrir les lignes budgétaires de la façon suivante :

Augmentation du compte 023/ 023 (DF)	+ 1 800.00€
Augmentation du compte 021/021 (RI)	+ 1 800.00€
Augmentation du compte 20/2031 (DI)	+ 1 800.00€
TOTAL	+ 5 400.00€

Diminution du compte 011/ 6231 (DF)	- 1 800.00€
TOTAL	- 1 800.00€

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits sur le budget 2015.

Délibération n° 2015-42

004 - Orange : convention dissimulation des réseaux à la Grippe

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les modalités de la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange au lieu-dit La Grippe.

Les prestations études et travaux de câblage réalisés par Orange sont estimées pour un montant de 3 489.20€ net.
La participation de la commune s'élève à 18% pour un montant de 628.06€ net.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte les modalités et charge le maire de signer la convention.

Délibération n° 2015-43

005 - Questions diverses

Il est procédé à la répartition des membres du bureau de vote pour les élections régionales des 06 et 13 décembre 2015.

Mr PASQUET donne lecture de la lettre du club de football de Montigny aux Amognes qui demande l'autorisation d'utiliser le terrain communal, les vestiaires et l'éclairage public de décembre à mars. Après discussion, les membres sont d'accord sur le principe, mais il faudra voir avec le club pour les normes de sécurité et une participation financière aux frais de fonctionnement.

Monsieur PASQUET fait un point sur la visite de la commission de sécurité et sur les travaux que cela va engendrer.

Table des délibérations

2015-41 : Approbation plan de financement programme Ad'ap

2015-42 : Décision modificative budget principal (étude terrain Crutain)

2015-43 : Orange : convention dissimulation des réseaux à la Grippe

**Fait et délibéré les jours, mois, an que dessus,
Ont signé avec Nous les membres présents**

NOM Prénoms	Signature	Pouvoir à
BERLIN Jacqueline		
BERTHON Emmanuel		
BONDOUX Pascal		
COURTOIS Gilbert		
DRAGNE Raymonde		
GAUDET Karen		
GOUNOT Thierry		
GUYOT Gérard		
LECROT Evelyne		
MAGNIEN Christophe		
MORLET Séverine		
PASQUET Rémy		
PIERRE Martine		
ROBLIN Bernadette		
VINCENT Elodie		